

Naissance du futur époux en date du dix sept Moine an
dix de la république, tiré des registres de l'état civil de la
Commune de Marcy les Jumeaux, Canton de Vuits, de celui
de la future épouse en date du premier Germinal l'an dix
de la république, tiré des registres de l'état civil de la
Commune de Varenny, & Du Chapitre VI du titre du
Code civil intitulé du mariage, avons demandé au
futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre
pour mari & pour femme, chacun d'eux ayant répondu
séparément & affirmativement, déclarons au nom de la
Loi, que Pierre Card & Suzanne Courverd sont unis
par le mariage; De quoi avons dressé acte en présence
d'eux Desjorges âgé de vingt huit ans, Cultivateur Domicilié à Longny
cousin à l'époux & l'épouse âgé de cinquante six ans Cultivateur Domicilié
à Marcy, pourvu d'un pouvoir signé Courverd âgé de cinquante
trois ans, Courverd Domicilié à Longny & l'écuyer Cournaud âgé de cinquante
ans Dordener Domicilié à Orléans tous deux juges de l'époux, les quels
attestent qu'il leur en a été donné acte & l'ont signé avec nous.
Ainsi que le port de l'époux, quant aux parties contractantes le père
de l'épouse & les deux mères de l'époux ils ont tous déclaré ne
pas avoir signé. De ce jour.

Cloude Carpent

74407 Edme Desjardins

terrestris

N^o. 1
 Mariage
 de l'Amme Capitaine
 Anne Girard

Arre mil huit cent vingt trois, le vingt cinq Jours du Mois
du mois d'Avril, pardevant nous le Maire, officier de l'Etat civil de la
Commune de Slorigny, Canton de Beaune aux Departemens
de la Cote d'or, ont comparez Etienne Lafustaine Age de vingt

Septans, Cultivateur & domicilié à Savigny, fils majeur de
Jacques Capitaine aussi Cultivateur & domicilié audit lieu
d'une part & présent & consentans d'une part.
& D^{lle} Anne Girard âgée de vingt trois ans, domiciliée
à Savigny, fille majeure & de son premier mari qui
était Propriétaire Cultivateur & domicilié audit Savigny,
décédée audit lieu, le neu & douze mil huit cent, neu, comme
il est constaté par l'acte de décès déposé à la mairie de
cette Commune le vingt trois du présent mois de Juin L^e
de l'année & Savillier Propriétaire & domicilié audit Savigny
ci-présent & consentans, d'autre part. Lesquels deux
ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté
entier & dont les publications ont été faites & ont été
principalement portées & entendues de la Mairie Commune, le
dimanches vingt cinq Mai & premier Juin derniers à
l'heure de midi, aucune opposition audit mariage ne nous
ayant été signifiée, faisant droit à leur requête après
avoir donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées, de
l'acte de naissance du futur Groom en date du sept^e Nov^e
an quatre de la République, de celui de la future Epouse
en date du quatre Nov^e an huit de la République, & des
autres titres des registres de l'état civil de la Commune de
Savigny, & du Chapitre VI du titre du Code civil intitulé
du mariage, avons demandé au futur époux & à la future
épouse s'ils veulent se prendre pour mari & pour femme,
chacun d'eux ayant répondu séparément & affirmativement
d'éclamer au nom de la loi que N^{re} Capitaine &
Anne Girard sont unis par le mariage, de quoi l'acte
d'aujourd'hui en présence de Claude & Antoine Vaquez âgé
de soixante six ans, Propriétaire Cultivateur & domicilié à